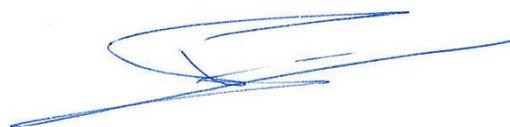


SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la salle Samuel Paty, à PIA, le **18 décembre 2023** à **18 heures**.

Affiché le 12 décembre 2023.

Jérôme PALMADE,
Maire de PIA



Ordre du jour :

- 1/ Validation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels
- 2/ Modification du tableau des effectifs
- 3/ Adoption du règlement d'utilisation de la borne de gestion du temps modifié
- 4/ Approbation du règlement intérieur de la bibliothèque municipale Jules Verne
- 5/ Approbation du règlement intérieur de la salle polyvalente Colette Besson
- 6/ Convention particulière visant à traiter les conséquences de l'annulation rétroactive de l'arrêté inter-préfectoral autorisant l'extension des compétences de la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée à l'eau et à l'assainissement à compter du 1er janvier 2020
- 7/ Désignation des représentants de la commune qui siègeront à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 8/ Mise à jour des tarifs communaux
- 9/ Décision Modificative n°3 - budget communal
- 10/ Décision Modificative n°2 - budget eau
- 11/ Décision Modificative n°2 - budget assainissement
- 12/ Correction d'erreurs relatives à l'endettement sur exercices antérieurs
- 13/ Admission en non valeurs - budget communal
- 14/ Admission en non valeurs - budget eau
- 15/ Admission en non valeurs - budget assainissement
- 16/ Passage de la nomenclature M49 abrégée à la nomenclature M 49 développée pour les budgets eau et assainissement
- 17/ Taux 2024 des redevances pour pollution et modernisation des réseaux de collecte
- 18/ Approbation du contrat avec l'éco-organisme ALCOME
- 19/ Identification des Zones d'Accélération de la production des Energies Renouvelables (ZAER)
- 20/ Cession d'une parcelle communale cadastrée AH0266 sise lieu-dit "L'Agulla de Peyrestortes"
- 21/ Cession d'une parcelle communale cadastrée BE0197 sise Cami Pitit
- 22/ Cession d'une parcelle communale cadastrée AV0213 sise rue Les Primevères
- 23/ Renouvellement de la convention de mise à disposition du service urbanisme de la commune de Pia à la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée